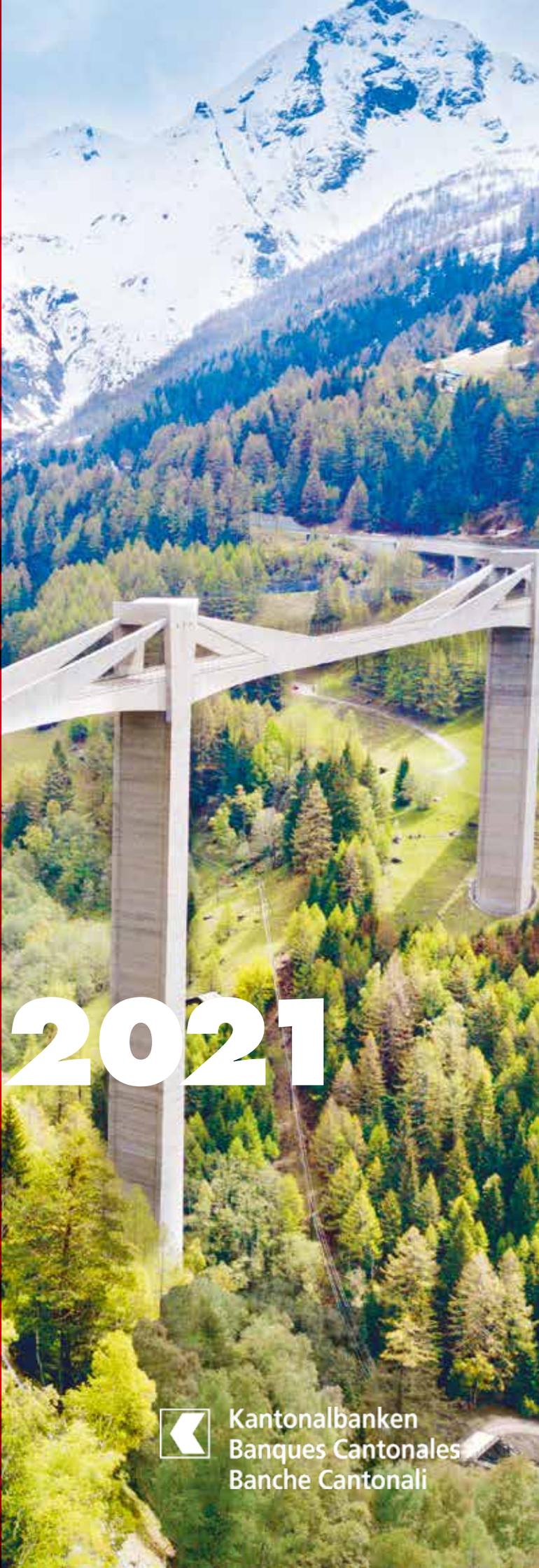




Union des Banques
Cantoniales Suisses

Rapport annuel



2021



Kantonalbanken
Banques Cantoniales
Banche Cantionali

Concept visuel « Ponts »

Les ponts permettent d'établir des connexions, de surmonter des obstacles et de tisser des liens. L'Union des Banques Cantoniales Suisses construit des ponts pour ses membres. Elle favorise les échanges et la collaboration au sein du groupe des Banques Cantoniales. Dans le même temps, elle crée des passerelles pertinentes avec le monde économique et les décideurs politiques. Le rapport annuel de cette année illustre différents ponts situés dans le canton du Valais: le pont du Ganter près de Ried-Brigue qui mène au col du Simplon (page de couverture), le pont suspendu Charles-Kuonen (page 14) sur l'Europaweg, qui surplombe la commune de Randa et qui est le plus long pont suspendu piétonnier du monde, ainsi que la passerelle en bois qui franchit le Rhône près de Vernayaz (pages 16 et 17).

Sommaire

Introduction	4
« Beaucoup de choses ont changé » Entretien avec Prof. Dr. Urs Müller et Bruno Thürig	6
Succès dans la représentation des intérêts	10
Un engagement sur plusieurs fronts en faveur des membres	13
Les Banques Cantonales en chiffres	18
Instances de l'UBCS	20
Organes de l'UBCS	21
Membres de l'Union	22

Introduction

2021 a été une année mouvementée et éprouvante. Dans un contexte de constante imprévisibilité, les Banques Cantonales constituent des partenaires fiables. Leur modèle d'affaires repose sur des bases stables et demeure fonctionnel même en temps de crise.

Pour la plupart d'entre nous, 2021 a été une année mouvementée et éprouvante. La pandémie de Covid-19 a continué à susciter des inquiétudes partout dans le monde et est revenue par vagues perturber notre vie sociale. Pendant l'été, la Suisse a été frappée par de violents orages, qui ont entraîné des inondations et un nombre record de déclarations de sinistres. Et à peine la nouvelle année avait-elle débuté qu'un conflit armé éclatait au cœur de l'Europe. Ces événements nous montrent que nos existences sont exposées à une grande part d'imprévisibilité. Mais, ils nous rappellent aussi à quel point la sécurité est un bien précieux. En ces temps difficiles, les Banques Cantonales prennent plus que jamais à cœur leur rôle de prestataires fiables de crédits et de services bancaires. Bien entendu, elles ne peuvent pas se soustraire à l'imprévisible, elles aussi sont contraintes de réagir à des événements extérieurs. Mais leur modèle d'affaires repose sur des bases stables et demeure fonctionnel même en temps de crise. Les Banques Cantonales sont ainsi un repère sûr et un appui solide pour notre économie nationale. En tant qu'organisation faîtière, nous aidons nos établissements membres dans leur travail quotidien, agissons sur les conditions-cadres de leurs activités et encourageons des échanges bénéfiques à l'intérieur du groupe.

Les Banques Cantonales incarnent la continuité. Leur organisation faîtière également. Voilà plus de dix ans que le professeur Urs Müller préside avec succès l'UBCS. Il passera la main lors de la prochaine Assemblée générale, laissant à son

successeur une organisation en bonne santé. L'UBCS est bien établie dans le paysage politique, où sa voix compte et est entendue. Avec d'autres banques à vocation nationale, nous avons sensibilisé les pouvoirs publics et le monde politique aux disparités, grandes et petites, qui existent entre les différents types d'établissements présents sur la place bancaire suisse. Pour garantir la continuité, le Conseil d'administration de l'UBCS a désigné dès l'an passé Bruno Thürig comme nouveau président. En tant que dirigeant expérimenté d'une Banque Cantonale et membre de longue date du Conseil d'administration et du Comité du Conseil d'administration, il a une excellente connaissance des Banques Cantonales et de notre organisation. Dans notre entretien en page 6, Urs Müller et son successeur désigné proposent leurs regards croisés sur les défis passés et futurs.

Le succès du travail d'une organisation comme la nôtre se mesure aux améliorations et aux avantages qu'elle obtient pour ses membres. Sur plusieurs de nos thèmes politiques prioritaires, nous avons connu quelques succès l'an passé. Après des années de débats intenses, le Parlement a finalement adopté une réforme modérée et soutenable de l'impôt anticipé. Ce résultat va dans le sens de la position défendue par les Banques Cantonales en faveur d'une solution simple à utiliser, débarrassée de toute complexité inutile. Lors de la révision de la loi sur les banques, sur l'intervention de l'UBCS, les particularités juridiques et la structure de l'actonnariat des Banques Cantonales ont été prises en compte.

Ainsi, en cas d'assainissement, toute incertitude juridique ou tout désavantage a pu être prévenu pour nos banques affiliées. Enfin, concernant la révision de la loi sur l'organisation de la Poste, la commission d'experts du Conseil fédéral a intégré les réserves que les Banques Cantonales n'ont cessé de formuler et recommandé d'organiser, avant la révision, un débat politique ouvert sur la structure et le financement du service universel postal et bancaire.

Parallèlement à la défense des intérêts politiques, l'UBCS intervient dans de nombreux autres domaines et champs thématiques au nom de ses membres. Le présent rapport annuel en fournit un aperçu succinct aux pages 13-17.

L'un de nos thèmes prioritaires est l'engagement commun en faveur de la compétence financière des jeunes. En finançant l'association FinanceMission, les Banques Cantonales contribuent depuis des années à mettre à la disposition des écoles suisses des outils pédagogiques modernes et ludiques. Au cours de l'année sous revue, l'UBCS a également lancé avec succès l'outil de conseil en ligne pour les parents jeunesetbudget.ch. Ce site Internet trilingue propose des informations variées destinées à aider les parents dans l'éducation financière de leurs enfants. En complément, les Banques Cantonales mènent également à titre individuel de nombreuses initiatives, à petite ou plus grande échelle, pour accompagner les jeunes dans leur rapport à l'argent. Ce n'est pas un hasard si notre groupe bancaire est perçu par la population comme celui qui s'engage le plus fortement en faveur de la compétence financière. L'identité de la marque faitière « Banque Cantonale », déjà très affirmée, est ainsi renforcée d'une caractéristique supplémentaire.

Nous remercions tous les membres du personnel du Secrétariat de l'UBCS pour leur précieuse collaboration, ainsi que tous nos établissements membres pour leur soutien et leur engagement productif.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nous nous réjouissons de vous rencontrer et de pouvoir en discuter avec vous.



Prof. Dr. Urs Müller
Président



Hanspeter Hess
Directeur

« Beaucoup de choses ont changé »

Le professeur Urs Müller a présidé avec succès l'Union des Banques Cantonales Suisses pendant plus de dix ans et il passera la main lors de la prochaine Assemblée générale. Avec Bruno Thürig, son successeur désigné, Urs Müller passe en revue les principaux défis passés et futurs du groupe des Banques Cantonales.

Urs Müller, lors de la prochaine Assemblée générale, vous quitterez la présidence de l'UBCS après dix ans de mandat. Quels ont été vos temps forts à titre personnel ?

Urs Müller : Les rencontres personnelles, les échanges enrichissants sur les problèmes qui nous préoccupent, mais aussi sur des questions plus accessoires.

Nous sortons d'une décennie pendant laquelle de grands projets réglementaires tels que la LFin / LEFin ou Bâle III ont été mis en œuvre. Où en est notre place financière aujourd'hui ? Est-elle devenue plus sûre ou « meilleure » ?

Urs Müller : Beaucoup de choses ont changé, en effet. Les banques ont aujourd'hui une dotation en fonds propres plus élevée, et leur résilience s'est renforcée en dix ans. Et grâce à l'engagement de tous, la protection de la clientèle et des investisseurs a été modernisée et simplifiée dans la pratique. En ce sens, la place financière a beaucoup gagné et est devenue encore plus sûre. En même temps, elle est aussi beaucoup plus réglementée. Malgré de bonnes intentions, les instances de régulation ont parfois été beaucoup trop loin, quand elles n'ont pas carrément manqué leur cible. Par exemple, les plans de mise en œuvre de Bâle III final en Suisse prévoient des exigences bien plus élevées pour les petites et moyennes banques

que celles appliquées dans l'UE. Ce « Swiss Finish » est inutile et excessif. Car une trop grande densité normative paralyse certaines forces du marché, entrave l'innovation et nuit à la prospérité. La façon dont les conditions-cadres ont été structurées au cours des dix dernières années laisse à désirer : il aurait fallu qu'elles reposent davantage sur les objectifs, les risques et les principes.

Les banques à vocation nationale sont un pilier essentiel de notre système bancaire. Sous votre présidence, l'UBCS s'est efforcée de faire valoir cette évidence auprès des politiques et du public. Quel bilan en tirez-vous ?

Urs Müller : Nous avons fait du bon travail, et j'ai la conviction que nous avons réussi à imposer une image plus nuancée de notre place financière. Le groupe des Banques Cantonales est un interlocuteur recherché et respecté par le monde politique et les pouvoirs publics. Nos préoccupations sont entendues et prises en compte. Ce que je continue à déplorer, c'est que des scandales impliquant certaines banques — comme dernièrement, à plusieurs reprises, de grandes banques — jettent l'opprobre sur l'ensemble du secteur et induisent en réaction un renforcement indifférencié des réglementations. Le secteur bancaire suisse emploie environ 90'000 personnes dans 240 établissements. L'écrasante majorité d'entre eux font du très bon

travail. Mais on peut aussi voir les choses du bon côté : chaque défaillance met en lumière des risques et permet de cibler précisément les points où la surveillance doit être renforcée.

Bruno Thürig, avec vous, la présidence de l'UBCS est confiée à un CEO de longue date d'une petite banque. Serez-vous particulièrement attentif au contexte réglementaire pour les petites et moyennes banques ?

Bruno Thürig : Oui et non. Certes, après vingt ans d'activité comme CEO de l'Obwaldner Kantonalbank, je maîtrise particulièrement bien les problématiques et les besoins des petites et moyennes banques. Cette expérience me sera utile. Cependant, en tant que Président de l'UBCS, je représenterai les intérêts de toutes les Banques Cantonales, quelle que soit leur taille. À cet égard, je veillerai à ce que les conditions-cadres soient adaptées à tous les types d'établissements. Il faut garder à l'esprit que la réglementation du marché financier a pour but de garantir la protection de la clientèle et du système, et non de servir un objectif de politique structurelle. En ce sens, elle ne doit avantager ou pénaliser aucune catégorie d'acteurs.

Suppression du secret bancaire, persistance des taux d'intérêt négatifs, pandémie de Covid-19 : outre la réglementation croissante, la place financière suisse a essuyé bien des tempêtes ces dernières années. Les Banques Cantonales s'en sont pourtant très bien sorties. Pourquoi ?

Urs Müller : Les Banques Cantonales misent depuis toujours sur un modèle d'affaires durable : ancrage régional, proximité avec la clientèle, compétence élevée dans le cœur de métier, prise de risques modérée et gestion rigoureuse des coûts. Cette stabilité peut sembler un peu ennuyeuse, mais c'est ce que recherchent de nombreux clients et clientes. En ces temps incertains, plus que jamais, les Banques Cantonales sont synonymes de confiance et de stabilité.

Ces dix dernières années, la place financière est devenue plus sûre. En même temps, elle est aussi beaucoup plus réglementée.

Urs Müller



Bruno Thürig : Exactement. Au fil des décennies, les Banques Cantonales ont établi avec les populations de leurs cantons respectifs une relation de confiance profondément enracinée. En tant que CEO, la proximité et la densité de notre présence ont toujours été pour moi des valeurs clés qu'il faut absolument préserver.

Comment les Banques Cantonales peuvent-elles conserver cet avantage à l'avenir ?

Bruno Thürig : Au vu de l'érosion de la marge de taux, la dépendance à l'égard des opérations sur différences d'intérêt pose un problème de taille. Les Banques Cantonales disposent de compétences fondées dans divers domaines spécialisés. Elles doivent les mettre encore davantage à profit pour diversifier leurs sources de revenus. Dans le même temps, les banques doivent garder la maîtrise de leurs coûts. Au vu du renforcement constant du cadre réglementaire, des exigences croissantes en matière de conseil et des investissements nécessaires dans le domaine de la numérisation, le contrôle des coûts est un défi constant. L'essentiel dans ce contexte est que les Banques Cantonales continuent à s'appuyer sur leurs atouts spécifiques : la proximité et le contact personnel avec la clientèle.

Cette ambition est-elle compatible avec la numérisation croissante du secteur bancaire ?

Bruno Thürig : La numérisation n'est pas une fin en soi : elle répond aux besoins de la clientèle. Les clientes et les clients veulent interagir de façon plus rapide et informelle avec leur banque en utilisant des canaux numériques. Dans ce domaine, les Banques Cantonales – comme l'ensemble du secteur bancaire – ne manquent pas d'initiatives et d'approches très intéressantes. Sans pour autant remettre en question leurs grands principes de proximité et de contact personnel qui, j'en suis convaincu, doivent rester des axes essentiels dans nos futures stratégies de distribution. En même temps, il ne faut pas oublier que la numérisation

concerne tous les domaines de la banque. La tendance de l'open banking sera un défi majeur pour nous dans les années à venir, mais son potentiel est immense.

Outre la numérisation, le développement durable est un thème central dans le secteur bancaire. L'opinion publique et le monde politique exigent beaucoup des banques en tant que moteurs de l'économie durable. Ces attentes sont-elles justifiées ?

Urs Müller: Oui, naturellement. Mais attention à ne pas surestimer le rôle des banques. Comme n'importe quelles autres entreprises, les banques cherchent à optimiser les intérêts de leurs actionnaires dans le cadre juridique imparti. Pour cela, elles doivent être attractives pour la clientèle et en tant qu'employeurs. Ce sont les clientes et les clients qui donnent l'orientation, en décidant des projets qu'ils veulent financer et de la façon dont ils veulent placer leur argent. Le rôle de l'État, enfin, consiste à définir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Cette répartition des rôles repose sur les principes du libéralisme qui font le succès de la Suisse depuis un siècle et demi. En d'autres termes, ce ne sont pas les banques qui sauveront le climat mondial, mais ce ne sont pas elles non plus qui feront échouer ce sauvetage. Elles peuvent créer de la transparence sur les risques climatiques, proposer des placements alternatifs et conseiller leurs clientes et clients. Mais les changements ne peuvent venir que d'une interaction entre l'économie réelle, les consommateurs et le législateur. Pour l'heure, c'est aux gouvernements du monde qu'il incombe désormais d'agir en premier lieu. Et il ne faut pas oublier que le développement durable ne concerne pas que le climat et l'écologie. La durabilité doit également être sociale et économique. À cet égard, les Banques Cantonales sont bien positionnées.

Bruno Thürig, vous siégez depuis plusieurs années au Conseil d'administration de l'UBCS et agissez sur les affaires de l'Union. Qu'est-ce qui vous mo-



Le succès des Banques Cantonales s'appuie sur leurs atouts spécifiques : la proximité et le contact personnel avec la clientèle.

Bruno Thürig

five pour vous consacrer encore plus au groupe en tant que Président ?

Bruno Thürig: Je suis convaincu que les Banques Cantonales sont un groupe solide. Et grâce à des coopérations ciblées dans des domaines très divers, elles peuvent encore renforcer leur position. La coopération implique une grande confiance dans ses partenaires, une compréhension mutuelle des intérêts de chacun et une culture du dialogue ouverte – en bref : de la réciprocité. Dans mon nouveau rôle de président, je souhaite renforcer le rôle de plateforme de l'Union et concentrer mes efforts sur la progression collective des Banques Cantonales.

Avez-vous des projets concrets ?

Bruno Thürig: L'open banking, dont nous avons déjà parlé, ouvre sans aucun doute de nouvelles opportunités de coopérations. La collaboration ne doit pas nécessairement toujours impliquer les 24 établissements. Aujourd'hui déjà, nous vivons au quotidien une grande variété de coopérations, grandes et petites. Mais je suis certain que, face aux défis futurs, les Banques Cantonales sauront encore mieux tirer avantage les unes des autres, grâce à leurs points communs et aux liens qui les unissent.

Une dernière question : Urs Müller, quel conseil souhaitez-vous donner à votre successeur à la présidence de l'UBCS ?

Urs Müller: Bruno Thürig est suffisamment expérimenté : il n'a pas besoin de mes conseils. Mes principes directeurs ont toujours été la passion de l'analyse et le respect d'autrui. Et cela m'a toujours réussi.

Bruno Thürig, que retiendrez-vous de la présidence d'Urs Müller ?

Bruno Thürig: Le travail d'une organisation comme la nôtre consiste à mutualiser les intérêts. Urs Müller a toujours su trouver l'équilibre entre les différentes préoccupations ou points de vue au sein de notre Union. Le respect mutuel est la base pour l'élaboration de solutions constructives. Voilà l'enseignement que j'en tire.



Portraits

Bruno Thürig

Bruno Thürig a dirigé pendant 20 ans l'Obwaldner Kantonalbank en tant que CEO. Avocat de formation, il avait auparavant occupé diverses fonctions dans les domaines du droit bancaire et du conseil bancaire. Depuis de nombreuses années, en tant que membre du Conseil d'administration et du Comité du Conseil d'administration de l'UBCS, Bruno Thürig s'engage activement pour le groupe des Banques Cantonales.

Prof. Dr. Urs Müller

Le professeur Urs Müller est président de l'Union des Banques Cantonales Suisses depuis 2012. Auparavant, il a été directeur et chef économiste du bureau d'études conjoncturelles BAK Economics. Urs Müller est professeur titulaire d'une chaire d'économie politique et professeur de finances publiques à l'Université de Bâle.

Succès dans la représentation des intérêts

L'UBCS intervient auprès des autorités, des politiques et des associations en faveur de la diversité et de conditions-cadres équilibrées sur la place financière suisse. En 2021, des progrès ont été accomplis et des succès obtenus sur des aspects politiques essentiels.

Révision de la loi sur les banques

La révision de la loi sur les banques a été achevée fin 2021 et adoptée à l'unanimité par le Parlement. La modernisation de la garantie des dépôts ancrée dans la loi renforce encore la protection des avoirs bancaires de la clientèle. Ainsi, l'engagement maximal des banques est passé d'un montant fixe de 6 milliards de francs à un montant dynamique de 1,6 % du total des dépôts garantis. De plus, le délai de versement au liquidateur de faillite ou aux déposants en cas de liquidation n'est plus que de sept jours. Les banques devront désormais garantir la moitié de leur engagement par un dépôt de titres ou d'espèces en francs suisses ou par un prêt à esisuisse. Pour les Banques Cantonales, il fallait dès le départ que le financement de la garantie des dépôts soit neutre en termes de coûts. Ces propositions ont été reprises par le Conseil national et ancrées dans la loi sur les banques. Le Conseil fédéral doit à présent définir les dispositions d'exécution techniques par voie d'ordonnance.

Dans le domaine du droit de l'assainissement, les dispositions initiales étaient fortement axées sur les sociétés anonymes de droit privé. Grâce aux efforts soutenus de l'UBCS et de la Conférence des directeurs financiers, le texte final a largement intégré les particularités juridiques et la structure

spécifique de l'actionnariat des Banques Cantonales. Ainsi, en cas d'assainissement, les cantons en tant que propriétaires ont désormais d'importants pouvoirs de codécision. De plus, les Banques Cantonales disposent d'instruments de recapitalisation par bail-in. À partir de 2022, l'UBCS suivra de près les travaux sur les dispositions d'exécution et les accompagnera activement.

Réforme de l'impôt anticipé

Lors de sa session d'hiver 2021, le Parlement a adopté une réforme modérée et soutenable de l'impôt anticipé. Avec l'exonération fiscale décidée des produits d'intérêts sur les obligations suisses, les entreprises bénéficient en cas de la mobilisation de capitaux en Suisse des mêmes conditions qu'à l'étranger. Cette mesure renforce le marché suisse des capitaux de tiers et offre aux PME des possibilités supplémentaires de financement à bas coût. La réforme présente aussi un bon rapport prix-prestation, et les manques à gagner fiscaux sont réduits à un minimum.

Cette réforme est le fruit d'années de débats intenses. Le premier projet du Conseil fédéral portait sur un système complexe d'impôt à l'agent payeur, qui impliquait d'import-

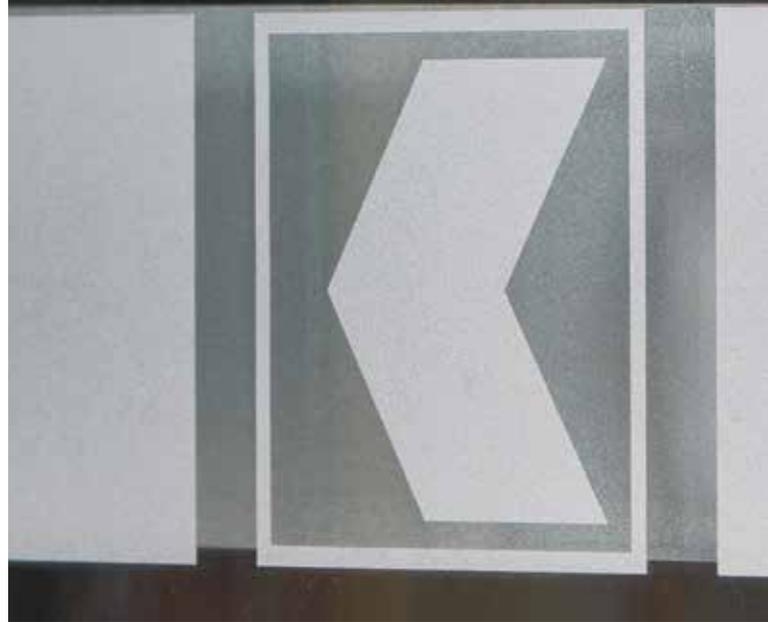
antes tâches de traitement pour les banques et n'a pas été bien accueilli. Dès le début, les Banques Cantonales se sont prononcées pour une solution pragmatique permettant d'éviter une charge administrative excessive pour les petites et moyennes banques. Avec le projet d'impôt à l'agent payeur, beaucoup d'entre elles auraient dû supporter les frais d'un système complexe, sans bénéficier pleinement de la revitalisation du marché des capitaux de tiers. Ce renforcement du marché se serait donc fait à leurs dépens et au détriment de leurs activités de crédit.

Lors de discussions intensives avec les associations sectorielles, les autorités et les élus, l'UBCS a rappelé les échecs des précédentes tentatives de réforme de l'impôt anticipé, trop complexes, et est parvenue à convaincre de la nécessité d'une solution simple à mettre en œuvre. Ces revendications ont été retenues dans la deuxième version de la réforme, présentée en avril 2021 par le Conseil fédéral et adoptée avec de légers amendements par le Parlement. Les Banques Cantonales ont soutenu sans réserve la solution proposée.

Révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste

Depuis un certain temps, la situation financière tendue de PostFinance préoccupe le monde politique. Le Conseil fédéral entend répondre à l'érosion des revenus de l'entreprise en levant l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques. Ce projet est l'un des piliers de la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP) lancée à l'été 2021. Lors de la procédure de consultation, les Banques Cantonales, de concert avec les autres banques domestiques, se sont déclarées fermement opposées à ce projet, qui n'offrait pas la vue d'ensemble nécessaire sur la structure future du service universel de prestations postales et de paiement. Elles sont partisans d'un grand débat politique sur le service universel en préalable à toute réforme. Ce n'est qu'ensuite que les consultations sur l'avenir de PostFinance et les nouveaux segments d'affaires potentiels pourront avoir lieu. Une procédure précipitée telle que celle proposée par le Conseil fédéral comporte un risque d'importants effets négatifs sur le marché financier, et plus particulièrement sur le marché hypothécaire. Elle poserait aussi des problèmes quasi insolubles de politique concurrentielle et de constitutionnalité. Au cours de l'année sous revue, l'UBCS a fait part de ses réserves à d'autres organisations faïtières et à la commission parlementaire compétente.

Début 2022, la Commission d'experts sur le service postal universel a publié son rapport final, qui recommande notamment de définir les modalités du service universel avant une révision partielle de la LOP, ce qui va dans le sens des réserves émises par les Banques Cantonales. Sur cette base, une décision politique transparente pourra être prise au sujet de l'avenir de PostFinance. Les Banques Cantonales se rangent derrière cette position. Les débats se poursuivent maintenant au Parlement.



Mise en œuvre de Bâle III final au niveau national

La Suisse est engagée dans les travaux de mise en œuvre des derniers éléments du paquet de réformes Bâle III final. Les Banques Cantonales participent au groupe de travail national compétent, composé de représentants des autorités et du secteur bancaire, et œuvrent pour une mise en œuvre équilibrée. Dans son architecture initiale, le paquet de réformes Bâle III s'adresse aux grandes banques actives à l'international. Les autorités suisses ayant décidé d'étendre son champ d'application à toutes les banques, une différenciation effective des exigences entre les différents types d'établissements est nécessaire.

Les Banques Cantonales sont particulièrement attentives aux adaptations envisagées dans le domaine des hypothèques. Lors de l'année sous revue, des discussions soutenues ont eu lieu au sujet des règles régissant la capacité financière et du calibrage des exigences de fonds propres pour la couverture des crédits. Les Banques Cantonales ne sont pas favorables à un « Swiss Finish », prévoyant pour la Suisse des efforts de régulation allant beaucoup plus loin que dans l'Union européenne. De plus, certaines spécificités positives du marché hypothécaire suisse, comme les sûretés supplémentaires adossées aux prestations de prévoyance et les amortissements indirects, n'ont pas été prises en compte.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de mise en œuvre, les autorités ont réalisé en 2021 une deuxième étude d'impact quantitative (QIS II) et une analyse d'impact de la réglementation (AIR) afin d'évaluer les effets économiques et les charges administratives à prévoir. Les résultats montrent clairement que la mise en œuvre de Bâle III, telle que prévue par les autorités, nécessite énormément de ressources et est très onéreuse. Le projet destiné à la consultation est en cours de préparation et devrait être publié à l'été 2022. L'UBCS accompagnera étroitement ce grand chantier réglementaire.



Consultations 2021 : les prises de position des Banques Cantonales

Consultation relative à la révision de l'ordonnance sur le registre foncier

Dans sa prise de position, l'UBCS salue la modernisation de la législation sur le registre foncier et la possibilité d'une recherche d'immeubles dans tout le pays. Les nouvelles dispositions de l'ordonnance ont été adoptées par le Conseil fédéral et entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Consultation relative à l'ordonnance sur l'adaptation du droit fédéral aux développements de la technologie des registres électroniques distribués

L'UBCS est favorable à une mise en œuvre encourageant les innovations sur la place financière suisse et contribuant à mettre tous les acteurs économiques sur un pied d'égalité. Le Conseil fédéral a mis l'ordonnance en vigueur au 1^{er} août 2021.

Consultation relative à l'introduction d'un frein à la réglementation et à la loi sur l'allégement des coûts de la réglementation pour les entreprises

Les Banques Cantonales ont salué les instruments destinés à limiter la densité normative. Elles ont aussi demandé la mise en place d'un organe de contrôle indépendant pour l'évaluation et l'assurance qualité de la méthodologie de l'analyse d'impact de la réglementation. Le Conseil fédéral prépare pour fin 2022 deux messages sur l'allégement de la charge administrative des entreprises.

Consultation relative à la révision totale de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur la protection des données

Les Banques Cantonales approuvent les objectifs de la révision, mais préconisent de nombreuses modifications dans les dispositions d'exécution proposées et demandent qu'il soit renoncé à un « Swiss Finish » contre-productif.

Vous trouverez les prises de position sous : www.banque-cantonale.ch/themes-positions

Un engagement sur plusieurs fronts en faveur des membres

En plus de ses interventions sur des thèmes politiques, l'UBCS est au service de ses membres dans de nombreux domaines. Elle joue le rôle de plateforme d'échange, orchestre la communication marketing commune et soutient les Banques Cantonales dans l'exécution de leurs tâches.

Communication marketing

Campagne d'image nationale « Me correspond »

La communication marketing, avec la campagne « Me correspond », contribue depuis des années au renforcement de la marque « Banque Cantonale ». Conçue pour une diffusion nationale à la télévision et en ligne, la campagne met l'accent sur la proximité de nos établissements avec leur clientèle. En 2021, elle a été diffusée en plusieurs vagues sur toutes les chaînes de TV nationales, les principales chaînes privées et les portails en ligne.

Nouveau Corporate Design pour le Secrétariat de l'UBCS

Depuis début novembre 2021, l'UBCS s'affiche avec un logo légèrement modifié. Le Secrétariat réduit dans son logo la mention « Union des Banques Cantonales Suisses » au simple énoncé « Banques Cantonales ». Le signet reste quant à lui

inchangé. Cette adaptation met davantage en lumière les Banques Cantonales, en tant qu'acteurs importants de la place financière suisse, dans le cadre de la représentation des intérêts. L'Union reste toutefois clairement identifiable en tant qu'expéditeur dans les publications et la correspondance. Parallèlement, l'identité visuelle des publications et de la correspondance a été retravaillée et modernisée.

Renforcement de la protection de la marque « Banque Cantonale »

Propriétaire de la marque « Banque Cantonale », l'UBCS assure sa protection en Suisse et à l'étranger dans l'intérêt de ses membres. L'objectif est d'empêcher l'utilisation par des tiers de marques identiques ou très similaires à l'aide de moyens juridiques tant en Suisse que sur les marchés étrangers, afin que la marque ne soit pas affaiblie par de la publicité transfrontalière. En 2021, l'UBCS a renouvelé son dispositif de protection de la marque en Suisse et aux Émirats arabes unis.



Études de marché

Étude ad hoc sur les besoins de la clientèle dans le contexte du Covid-19

Comment les besoins des clients particuliers ont-ils évolué pendant la pandémie de Covid-19 ? L'étude ad hoc qualitative menée au printemps 2021, intitulée « Besoins de la clientèle dans le contexte de la pandémie », a voulu répondre à cette question. Elle montre que la numérisation est de plus en plus importante pour les clients des banques. Ainsi, depuis le début de la pandémie, ils achètent encore plus souvent en ligne, ce qui renforce l'importance du trafic numérique des paiements. L'acceptation des échanges numériques avec la banque a elle aussi progressé. Pour les thèmes complexes, toutefois, la demande en conseil personnalisé demeure élevée mais, selon les personnes interro-

gées, ce conseil peut parfaitement passer par des outils en ligne intelligents.

Étude de marché « Entreprises » : les Banques Cantonales restent leaders sur le segment des PME

Au printemps 2021, l'UBCS a mené son étude de marché quantitative « Entreprises ». Tous les deux ans, cette étude représentative fournit aux membres de l'Union une vue d'ensemble complète sur leurs parts de marché auprès des PME et sur l'utilisation des produits financiers par les entreprises clientes. Comme la dernière étude le révèle, les Banques Cantonales restent leaders dans le segment des PME en Suisse, avec une part de marché totale d'environ 44%. Environ 70% de ces PME désignent la Banque Cantonale comme leur principal partenaire bancaire. Le taux élevé de satisfaction et de fidélisation de la clientèle

témoigne de la qualité des relations d'affaires, durables et empreintes de confiance que les Banques Cantonales entretiennent avec leurs entreprises clientes.

Étude de marché « Particuliers » : part élevée de clients privés

L'étude quantitative « Particuliers » de l'UBCS, réalisée tous les deux ans, fournit depuis 1995 aux Banques Cantonales des informations pour le développement de leurs activités, la gestion des segments et la planification marketing. En 2021, en coopération avec Raiffeisen et Credit Suisse, plus de 9500 particuliers dans tout le pays ont été sondés en ligne. Les résultats montrent que les Banques Cantonales restent leaders sur le marché des particuliers : 45% des personnes avec une relation bancaire en Suisse sont clientes d'une Banque Cantonale et 57% d'entre elles ont avec cet établissement une relation de banque principale. Le taux élevé de fidélisation se fonde surtout sur la continuité à long terme, une haute qualité de service et la proximité des Banques Cantonales avec leurs clients.

Compétence financière

FinanceMission : une offre d'apprentissage pour les écoles suisses

FinanceMission est un engagement commun des fédérations d'enseignants de Suisse alémanique et romande et des 24 Banques Cantonales. Fondée en 2016, l'association entend promouvoir durablement la compétence financière des jeunes dans le cadre scolaire. À cette fin, elle met à disposition des enseignants une offre pédagogique adaptée aux programmes scolaires, ludique et riche. Les Banques Cantonales sont co-initiatrices et soutien financier de FinanceMission.

En 2021, une nouvelle offre a été lancée : l'environnement d'apprentissage en ligne « FinanceMission World ». Son approche ludique crée les conditions optimales pour familiariser rapidement les élèves aux questions d'argent et de budget. Les contenus portent par exemple sur le coût de la vie, le budget, le travail et la consommation.

Lancement de jeunesetbudget.ch

En septembre 2021, l'UBCS a lancé jeunesetbudget.ch, un site Internet trilingue qui propose des informations variées destinées à aider les parents dans l'éducation financière de leurs enfants. Les parents jouent un rôle essentiel dans l'acquisition de la compétence financière : ils montrent à leurs enfants comment gérer l'argent, ce sont généralement eux qui leur permettent de faire leurs premières expériences en la matière et ils sont leurs principaux interlocuteurs sur ces questions. jeunesetbudget.ch leur propose des idées, suggestions et moyens d'aide pour aborder divers thèmes financiers avec leurs enfants.

Dans le cadre de jeunesetbudget.ch, l'UBCS collabore avec des organisations à but non lucratif engagées dans le do-

main de l'éducation financière. Ainsi, elle est partenaire de l'association faîtière Budget-Conseil Suisse pour le développement de son appli BudgetCH ou encore de Pro Juventute, avec qui elle va organiser en 2022 dans toute la Suisse des soirées en ligne pour les parents en plusieurs langues sur le thème de l'argent de poche.

Coopération avec l'association faîtière Budget-Conseil Suisse

Les Banques Cantonales soutiennent Budget-Conseil Suisse au niveau des finances et du contenu pour le perfectionnement de son appli BudgetCH, lancée en mars 2022. Les aspects techniques et les contenus ont été finalisés en 2021. Cette application permet aux utilisateurs de facilement établir un budget et de saisir leurs revenus et dépenses. Ils ont en outre accès à des exemples de budgets pour différentes situations de vie, à des informations pratiques et à des conseils sur les possibilités d'épargne et d'optimisation. Dans ce domaine, des liens renvoient au site jeunesetbudget.ch. Grâce à l'engagement des Banques Cantonales, l'appli a pu être complétée par des thématiques ciblant spécifiquement les besoins des jeunes et des familles.

Campagne de sensibilisation et d'accroissement de la popularité

Depuis plusieurs années, l'UBCS accompagne l'engagement des Banques Cantonales en faveur de la compétence financière par une campagne de communication nationale, dont le but est d'accroître la notoriété de l'offre des Banques Cantonales et de sensibiliser le public à ce thème essentiel. Les Banques Cantonales se félicitent d'être à présent perçues comme l'un des groupes bancaires les plus engagés dans le domaine de l'éducation financière des jeunes.

Un spot TV de 30 secondes est au cœur de la campagne. Il est régulièrement diffusé sur les chaînes nationales et les grandes chaînes privées, et en tant que « Vidéo on News » sur les 120 principales plateformes d'actualités de Suisse. Au cours de l'année sous revue, l'UBCS a étendu la portée thématique du spot pour inclure l'engagement jeunesetbudget.ch. À l'appui de la campagne, les Banques Cantonales proposent aussi divers supports et formats de communication sur leurs canaux respectifs.

Vous trouverez des informations complémentaires sur l'engagement pour la promotion de la compétence financière sous : www.banquecantonale.ch/competencesfinancieres

Mise en œuvre de la réglementation

Remplacement du taux de référence LIBOR

Fin 2021, le taux d'intérêt de référence LIBOR a été définitivement remplacé par le nouveau taux SARON (Swiss Average Rate Overnight). Pendant la phase de transformation et d'initialisation, qui a duré plusieurs années, l'UBCS

a régulièrement informé ses membres sur l'état d'avancement des travaux et les a assistés lors de la mise en œuvre.

Conférence sur la TVA

Les conférences de l'UBCS sur la TVA offrent des plateformes de formation technique continue et d'échange entre les collaborateurs des services Fiscalité et Comptabilité. Lors de ces conférences, des experts qualifiés analysent la jurisprudence récente pertinente et des cas pratiques actuels sur le thème de la TVA. Après que l'événement a dû être organisé en 2021 par deux fois sous forme de webinaire du fait de la pandémie, l'UBCS a décidé, à la demande des participants, de conserver ce format numérique pour les conférences futures.

Développement durable

Offres de conseil pour la conception et l'optimisation de stratégies de développement durable

Le développement durable est une valeur centrale des Banques Cantonales. L'UBCS coordonne une plateforme destinée aux responsables Développement durable des établissements membres. Les Banques Cantonales peuvent ainsi tirer mutuellement parti des expériences de leurs homologues et optimiser leurs efforts en la matière.

Dans ce cadre, l'UBCS a lancé en coopération avec la Basellandschaftliche Kantonalbank (BLKB) une offre de conseil pour aider ses membres dans la conception et la mise en œuvre de leur stratégie de développement durable. L'offre comprend des ateliers pour les équipes dirigeantes, portant sur les principes de pilotage d'un processus de développement durable cohérent et axé sur les objectifs. Sur cette

base, les Banques Cantonales peuvent se faire accompagner par des experts de l'UBCS et de la BLKB pour la conception ou l'optimisation de leur stratégie individuelle de développement durable. L'an dernier, plusieurs banques ont eu recours à cette offre, en son intégralité ou en partie.

Numérisation

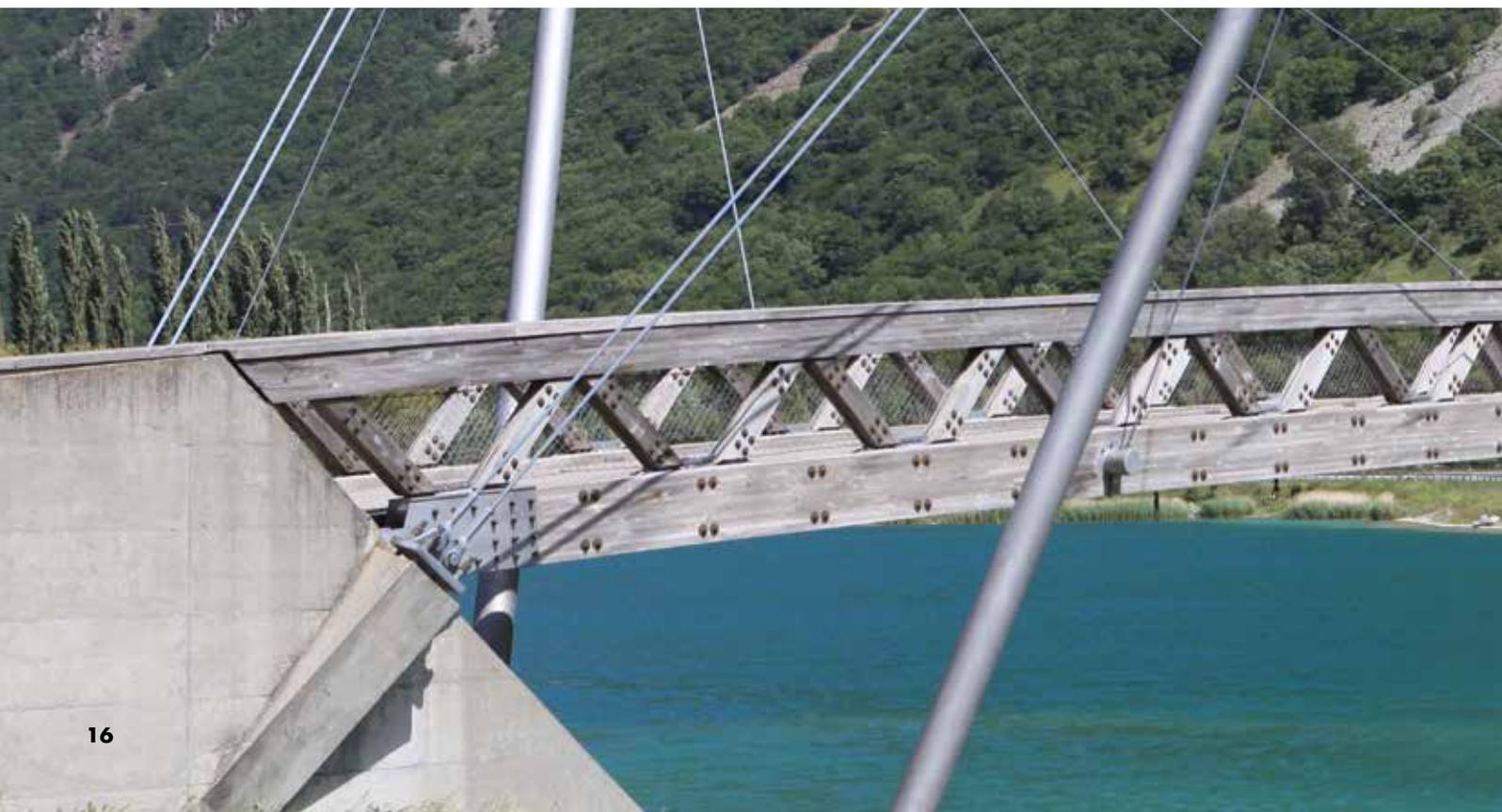
Échange d'expériences sur les potentiels numériques

Les Banques Cantonales travaillent en permanence à la numérisation de leurs processus et développent régulièrement de nouvelles offres numériques dans tous les domaines. Pour promouvoir le dialogue sur les expériences et les potentiels de coopération, l'UBCS crée des canaux d'échange, par exemple des rencontres régulières, physiques ou en distanciel, entre les spécialistes des domaines Cyber Security, Intelligence artificielle, Open Banking et Digital Assets. Ont été notamment abordés en 2021 les thèmes du marketing des données, du conseil hybride, de la conception d'interfaces standardisées et sûres pour la gestion de fortune ou de l'utilisation d'une infrastructure en cloud (p. ex. outils collaboratifs).

Relations médias et manifestations

Relations du Secrétariat avec les médias

Le travail médiatique classique fait partie des activités de communication de l'Union. L'UBCS entretient un dialogue avec les professionnels des médias et les informe sur les positions communes des Banques Cantonales. En 2021, les



médias se sont surtout intéressés aux crédits Covid-19, aux répercussions financières de la pandémie et à la position des Banques Cantonales au sujet de la révision de la loi sur l'organisation de la Poste. L'UBCS tient à la disposition des groupes d'intérêts internes et externes des indicateurs financiers et des données de marché du groupe, ainsi que, plus spécifiquement en 2021, des données sur la mise en œuvre du programme de crédits Covid-19. Elle propose aussi à ses membres diverses prestations de veille médiatique.

Manifestations pendant la pandémie

Les manifestations sont un outil essentiel de communication et d'échange au sein de l'UBCS. Outre leur but informatif, elles jouent un rôle de promotion et de renforcement durable des relations entre les Banques Cantonales. En 2021, du fait de la pandémie de Covid-19, de nombreuses manifestations physiques ont dû être annulées ou organisées dans un cadre adapté. Ainsi, l'Assemblée générale de l'UBCS s'est déroulée en l'absence d'invités du monde de la politique et de l'économie. Les réunions, séances d'information ou conférences se sont majoritairement déroulées en distanciel.

Prestations

UBCSnet: l'extranet des Banques Cantonales

L'UBCSnet est un instrument de travail centralisé pour la communication interne et appuie la collaboration entre l'UBCS et ses établissements affiliés. Dans un environnement protégé, la plateforme fournit des informations classées par thèmes sur les activités de l'UBCS, ainsi que des domaines Closed User Group (CUG) pour les membres des commissions et des groupes de travail de l'UBCS. Au cours de l'année sous revue, l'extranet a été complété

par le forum UBCSnet, qui permet un échange d'informations direct et interactif sur divers thèmes entre les membres. Dans un environnement spécialement protégé, des thèmes peuvent être proposés, discutés et commentés au sein du groupe Banques Cantonales.

Représentation fiduciaire pour la vente de Swiss Bankers Prepaid Services

L'UBCS assure la gestion fiduciaire de diverses participations collectives des Banques Cantonales. En 2021, ces dernières ont décidé de vendre leurs participations dans Swiss Bankers Prepaid Services SA. Au vu de l'évolution de l'environnement de marché et des comportements en matière de voyage, ce prestataire de moyens de paiement de voyage doit se réorienter. Il vise une stratégie d'internationalisation, pour laquelle les Banques Cantonales, axées sur le marché national, ne sont plus le bon partenaire. Les 24 établissements cèdent donc leurs participations au groupe DDM, sis à Zoug. L'UBCS coordonne le processus du côté des Banques Cantonales en tant que représentant fiduciaire.

Conditions préférentielles pour les Banques Cantonales et leurs collaborateurs

L'UBCS négocie des accords-cadres avec diverses entreprises afin d'offrir aux Banques Cantonales et à leurs collaborateurs des conditions préférentielles attrayantes. Dans le domaine de l'approvisionnement de l'entreprise, il s'agit d'offres de gestion et d'approvisionnement en données de marché, matériel de bureau et d'affiliation à des associations nationales. Au niveau des collaborateurs, il existe divers accords-cadres avec des concessionnaires automobiles et des assurances. Les collaborateurs des Banques Cantonales bénéficient ainsi d'offres spéciales et de rabais attrayants.



Les Banques Cantonales en chiffres

Chiffres clés cumulés au 31 décembre 2021



4,1 Mrd. CHF
Résultat opérationnel



5,8 Mrd. CHF
Résultat net des opérations d'intérêts



2,7 Mrd. CHF
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service



934,8 Mio. CHF
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur



3,4 Mrd. CHF
Bénéfice annuel



52,8%
Ratio cost / income



1,8 Mrd. CHF
Distributions
aux cantons et aux communes



18,9%
Ratio moyen de fonds propres



7,5%
Ratio moyen d'endettement



748,5 Mrd. CHF
Total du bilan



441,9 Mrd. CHF
Avoirs des clients



491,0 Mrd. CHF
Créances à la clientèle



436,7 Mrd. CHF
Créances hypothécaires



**Part des activités domestiques
des banques suisses**



19'145
employés (FTE)



618
agences



1997
bancomats

Instances de l'UBCS

Les instances de l'UBCS concentrent l'expertise du groupe et élaborent des solutions sur des thèmes et domaines d'activité centraux de l'Union.

Conseil d'administration et Comité du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) se compose des présidents de la Direction des Banques Cantonales et du Président de l'UBCS. Cette instance définit l'orientation de l'Union et prend les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ses objectifs.

Le Comité du Conseil d'administration est nommé par le CA. Il prépare le travail du CA, est responsable des projets de coopération et instaure les commissions et les groupes de travail.

Présidence: Prof. Dr. Urs Müller, UBCS

Comité d'émission

Le comité d'émission dirige la société simple « Banques Cantonales Suisses », au sein de laquelle les Banques Cantonales échangent sur les évolutions actuelles du marché. L'activité principale du comité est le lancement et le suivi, en tant que chef de file, des émissions de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses.

Présidence: Dr. Thomas Paulsen, Banque Cantonale Vaudoise

Commission des juristes

La commission juridique s'intéresse aux questions de droit ayant des répercussions sur les Banques Cantonales. Elle promeut le développement des connaissances et l'échange d'expériences parmi les juristes et les compliance officers sur les questions juridiques et réglementaires.

Présidence: Dr. Tom Fischer, Zürcher Kantonalbank

Commission comptes annuels et questions de régulation

La commission comptes annuels et questions de régulation traite les thèmes liés à l'établissement des comptes, aux dispositions en matière de fonds propres et de liquidités, ainsi qu'aux statistiques bancaires.

Présidence: Matthias Stöckli, Zürcher Kantonalbank

Commission cartes / Digital Payments / ATM

La commission cartes / Digital Payments / ATM dirige et coordonne la collaboration des Banques Cantonales dans

les domaines des cartes, des distributeurs automatiques de billets et des paiements numériques. Les centres de compétences correspondants sont gérés par la Zürcher Kantonalbank sur mandat de l'UBCS.

Présidence: Roger Zuberbühler, Zürcher Kantonalbank (ad interim)

Commission marketing

La commission marketing est chargée du développement et de la réalisation de projets de communication marketing (marque, Corporate Design, communication, sponsoring et Corporate Social Responsibility).

Présidence: Hanspeter Hess, UBCS

Commission études de marché

La commission études de marché coordonne les études de marché au niveau du groupe ou de l'Union et est l'interlocuteur pour toutes les questions dans ce domaine.

Présidence: Bernhard Metzger, Zürcher Kantonalbank

Commission médias et relations publiques

La commission médias et relations publiques est l'interface entre l'Union et ses membres dans les activités de relations publiques. Elle accompagne les projets engageant la réputation et les mesures de communication à l'échelle de l'Union.

Présidence: Christian Leugger, UBCS

Groupes de travail

Une équipe de projet ou un groupe de travail composés de représentants des Banques Cantonales et du Secrétariat accompagne la mise en œuvre de projets spécifiques dans les domaines suivants :

- Réunion annuelle Opérations sur titres
- Développement durable
- Questions de sécurité
- Mise en œuvre de la réglementation

Organes de l'UBCS

au 1^{er} mai 2022

Conseil d'administration

Prof. Dr. Urs Müller *	UBCS, président
Martin Scholl*	Zürcher Kantonalbank, vice-président
Armin Brun *	Banque Cantonale de Berne
Christoph Bugnon	Urner Kantonalbank
Fabrizio Cieslakiewicz	Banca dello Stato del Cantone Ticino
Daniel Fust*	Graubündner Kantonalbank
Blaise Goetschin *	Banque Cantonale de Genève
John Häfelfinger	Basellandschaftliche Kantonalbank
Dr. Basil Heeb *	Basler Kantonalbank
Pascal Kiener *	Banque Cantonale Vaudoise
Margrit Koch	Obwaldner Kantonalbank
Thomas Koller	Thurgauer Kantonalbank
Pierre-Alain Leuenberger	Banque Cantonale Neuchâteloise
Heinrich Leuthard	Nidwaldner Kantonalbank
Ueli Manser	Appenzeller Kantonalbank
Hanspeter Rhyner	Zuger Kantonalbank
Daniel Salzmann *	Luzerner Kantonalbank
Dr. Christian Schmid	St. Galler Kantonalbank
Oliver Schnyder	Banque Cantonale du Valais
Susanne Thellung	Schwyzner Kantonalbank
Bertrand Valley	Banque Cantonale du Jura
Martin Vogel	Schaffhauser Kantonalbank
Daniel Wenger	Banque Cantonale de Fribourg
Dieter Widmer	Aargauische Kantonalbank
Sven Wiederkehr	Glarner Kantonalbank

* Membres du Comité du Conseil d'administration

Révision des comptes

BDO AG Bâle

Secrétariat

Hanspeter Hess	Director / Responsable Secrétariat
Lisa Bergius	Collaboratrice juridique
Philip Bessermann	Chef de projet Affaires publiques
Jeannine Bubendorff	Comptabilité
Gabriela Carraro	Assistance de Direction et présidence / Personnel
Michael Engeloch	Chef de projet réglementation prudentielle
Martina Hirano	Médias / RP et manifestations
Niklas Jäggi	Responsable État-major
Barbara Juvet	Assistante Responsable Affaires publiques
Noémie Lang	Services et Administration CA / CCA
Christian Leugger	Responsable Médias / RP et manifestations
Regula Matzek	Cheffe de projet Communication FinanceMission
Andy Merk	Chef de projet Médias / RP
Stephan Parlow	Chef de projet Développement durable
Simone Ryan	Coordinatrice banques domestiques
Karin Schwerzmann	Responsable Communication Marketing
Murielle Voegeli	Manifestations
Michele Vono	Responsable Affaires publiques

Membres de l'Union

au 1^{er} mai 2022

Aargauische Kantonalbank
Appenzeller Kantonalbank
Banca dello Stato del Cantone Ticino
Banque Cantonale de Fribourg
Banque Cantonale de Genève SA
Banque Cantonale du Jura SA
Banque Cantonale du Valais SA
Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Cantonale Vaudoise SA
Basellandschaftliche Kantonalbank
Basler Kantonalbank
Berner Kantonalbank AG
Glarner Kantonalbank AG
Graubündner Kantonalbank
Luzerner Kantonalbank AG
Nidwaldner Kantonalbank
Obwaldner Kantonalbank
Schaffhauser Kantonalbank
Schwyzer Kantonalbank
St.Galler Kantonalbank AG
Thurgauer Kantonalbank
Urner Kantonalbank
Zuger Kantonalbank AG
Zürcher Kantonalbank
Swisscanto Sammelstiftung*
Deutscher Sparkassen- und Giroverband*

* Membre extraordinaire (selon l'art. 1, al.2, des Statuts de l'Union des Banques Cantonales Suisses)

Union des Banques Cantonales Suisses

Wallstrasse 8, case postale
CH-4002 Bâle, Suisse
Téléphone +41 61 206 66 66
E-Mail vskb@vskb.ch
www.banquecantonale.ch

Photos :

UBCS : page de couverture, p. 11; Lea Moser, Berne : p. 7-9;
stock.adobe.com : p. 12 (dendron). p. 14 (napat_v.A.),
p. 16-17 (brueckenweb)

Réalisation :

Stämpfli Druck, Wallisellen

Le rapport annuel de l'Union des Banques Cantonales Suisses est disponible en allemand et en français. En cas de litige, la version originale en allemand fait foi. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

Union des Banques Cantonales Suisses
Christian Leugger
Téléphone +41 61 206 66 18
E-Mail medien@vskb.ch



Kantonalbanken
Banques Cantonales
Banche Cantonali

Union des Banques Cantonales Suisses
Wallstrasse 8
Case postale
CH-4002 Bâle